

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation sanitaire et vaccination en Haute-Loire au 4 mars 2022

Le Puy-en-Velay, le 04/03/2022

Au 28 février, le taux d'incidence dans le département s'élève à 477,7 pour 100 000 habitants (taux national : 558,6). Le taux de positivité est quant à lui de 23,3% (20,1 % pour le niveau national).

130 personnes sont prises en charge dans les hôpitaux du département dont 5 en soins critiques.

Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, 339 personnes sont décédées en milieu hospitalier en Haute-Loire.

Si la situation sanitaire tend vers une amélioration, il convient de rester vigilant.

Point sur la vaccination en Haute-Loire

Au 2 mars, 177 070 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (78% de la population générale) et 175 247 personnes ont été complètement vaccinées (77,2% de la population). 57,3 % de la population a reçu trois doses de vaccin.

Rappel des horaires des centres de vaccination

Centre de vaccination de Langeac (rue du 19 mars 1962) :

- les jeudis après-midi de 13h00 à 14h00

Centre de vaccination de Craponne-sur-Arzon (rue du Stade) :

- les samedis après-midi de 12h00 à 15h00

Centre de vaccination de Monistrol-sur-Loire (Château des évêques) :

- vendredi 25 février de 9h00 à 12h00

- vendredi 4 mars de 13h30 à 16h30

- les vendredis 11, 18 et 25 mars de 9h00 à 12h00

Il est toujours possible de se rendre dans les centres de vaccination d'Yssingeaux, du Puy-en-Velay et de Brioude pour se faire vacciner selon les modalités d'accueil habituelles, ainsi qu'en médecine de ville.

Rappel des coordonnées des principaux centres de vaccination :





Centre de vaccination du Puy-en-Velay

Adresse : ZA de Chirel - portes occitanes
(ancien magasin les Quatre murs)
43750 Vals-près-le-Puy

Avec ou sans rendez-vous

Téléphone : 04 71 04 33 14
ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>



Centre de vaccination de Brioude

Adresse : 2 rue Michel de l'Hospital
43100 Brioude

Avec ou sans rendez-vous

Téléphone : 04 71 50 86 55
ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

Centre de vaccination d'Yssingaux

Adresse : salle de la Coupe du Monde
43200 Yssingaux

Avec ou sans rendez-vous

Téléphone : 04 71 65 77 08
ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

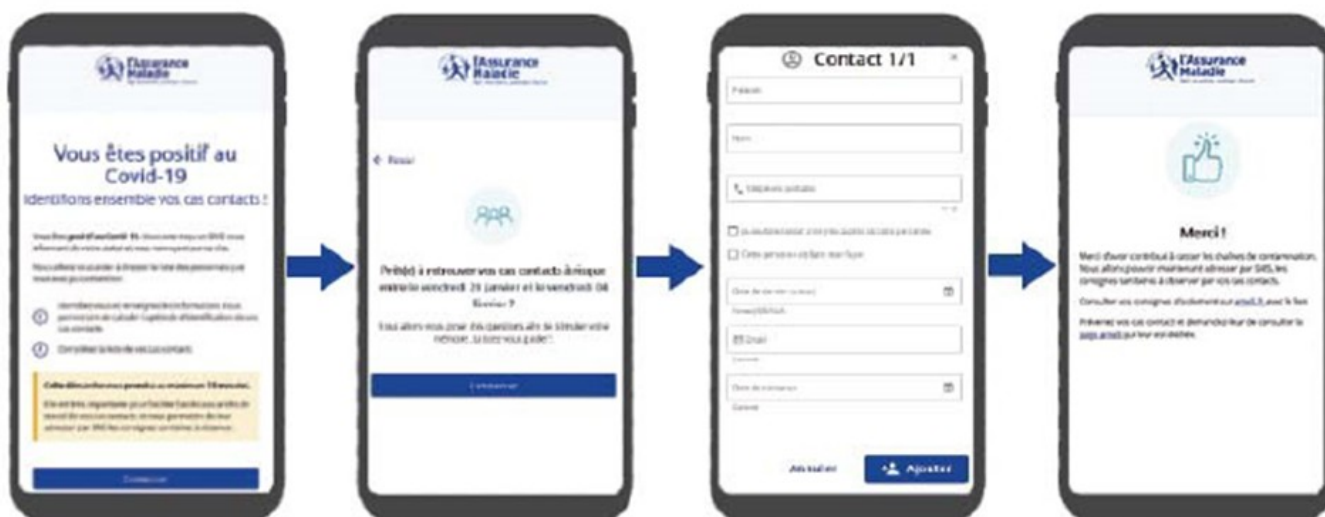


Téléservice « Lister mes cas contacts »

Depuis 9 février, l'Assurance Maladie met en ligne un nouvel outil pour aider à lutter contre l'épidémie de Covid-19 : le téléservice « Lister mes cas contacts ».

Il permet à toute personne testée positive au Covid-19 de lister ses cas contacts en ligne en l'aidant à identifier sa période de contagiosité et les situations à risque.

Accessible sur internet, 24h/24 et 7 jours sur 7, le remplir prend une dizaine de minutes maximum.



Grâce à ce téléservice, l'Assurance Maladie peut adresser très rapidement et directement des consignes sanitaires personnalisées à ces personnes contacts, notamment au regard de leur statut vaccinal.

Cette démarche les aide également à organiser plus facilement leur prise en charge (test, arrêt de travail...).

En effet, une fois enregistrées dans la base de données « Contact Covid » de l'Assurance Maladie, grâce à la déclaration effectuée par la personne positive, ces personnes contacts peuvent plus facilement bénéficier de la prise en charge des tests de dépistage et, en cas d'impossibilité de télétravail, demander un arrêt de travail sur le site declare.ameli.fr.

Evolution des mesures sanitaires

Suite aux annonces faites le 3 mars par le Premier Ministre, et dès le 14 mars, le port du masque ne sera plus obligatoire dans les lieux où cette obligation est encore en vigueur (à l'exception des transports collectifs et des établissements médicaux, y compris les EHPAD).

Le passe vaccinal sera également levé à partir de cette date, dans tous les lieux où il s'applique, à l'exception des établissements de santé. L'obligation vaccinale pour les soignants est quant à elle maintenue.